

ENGAGEMENT RESPONSABLE

Démarche Générale:

La société de gestion AURIGA *Partners* oriente la politique d'investissement de ses Fonds selon une approche dite « thématique » : les investissements sont concentrés sur des sociétés jeunes possédant des technologies innovantes et susceptibles de se développer rapidement dans des secteurs touchant aux technologies de l'information et aux sciences du vivant.

Notre rôle dans la prise en compte des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) est d'encourager et de sensibiliser les entreprises dans cette démarche dans le but de leur assurer une croissance équilibrée entre performance économique, performance financière, développement social et respect de l'environnement.

AURIGA *Partners* a formalisé son premier « reporting ESG » annuel en 2012.

L'objectif de ce reporting est de décrire et d'évaluer les pratiques et l'intégration des critères ESG dans la politique d'investissement des Fonds gérés par AURIGA *Partners*.

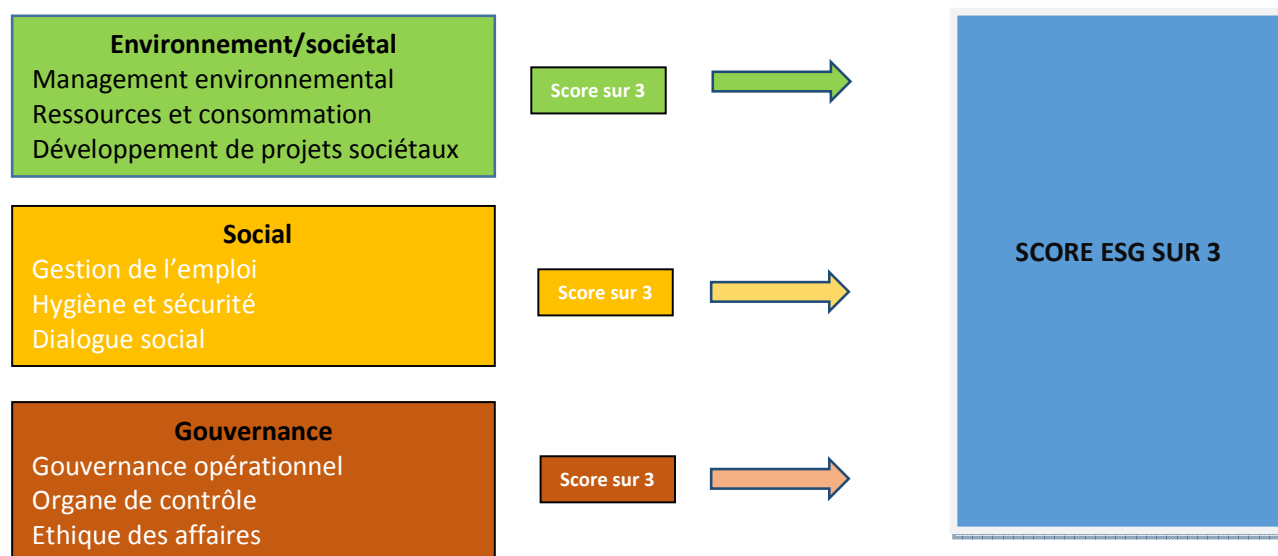
Grâce à ce reporting, nous recherchons à approfondir le dialogue et la transparence avec les entreprises dans lesquelles nous investissons.

L'objectif principal est de promouvoir l'intégration des critères ESG dans les sociétés du portefeuille.

Démarche ESG :

Dans le cadre de cette démarche, les sociétés soutenues par AURIGA *Partners* adressent un reporting ESG annuel dès la prise de participation des Fonds.

Chaque société se voit attribuer un score ESG sur 3



Le score ESG résulte d'une évaluation des critères ESG quantitatifs mesurés et vérifiables. Ce score est une composante dans les prises de décision à chaque étape de l'investissement et du suivi des participations.

Communication aux investisseurs :

L'analyse du reporting ESG est intégrée dans le rapport annuel qu'établit AURIGA *Partners* pour chacun des Fonds sous sa responsabilité.

Les Fonds concernés :

	Auriga Ventures II	Auriga Ventures III	Auriga IV Bioseeds
Typologie	Fonds de capital risque (FCPR allégé) 115 M€ : 2002	Fonds de capital risque (FCPR allégé) 155 M€ : 2006	Fonds d'amorçage (FPCI *) (Fonds Professionnels de Capital Investissement) 42.3 M€ : création 10/2013
Secteur d'activité	Science de la vie, Technologies de l'information	Science de la vie, Technologies de l'information	Science de la vie
Zone géographique	80% UE 20% hors UE	80% UE 20% hors UE	90% France 10% Europe
Encours gérés au 31/12/2017 <small>(Part en % des encours gérés du Fonds sur le montant total des encours gérés par la société de gestion)</small>	18%	61%	14%

* Changement de dénomination pour les FCPR à procédure allégée

Label Bpifrance investissement :

AURIGA *Partners* adhère depuis plusieurs années à la charte des investisseurs partenaires de Bpifrance investissement. ([lien vers la charte](#))

Exercice des droits de vote :

Concernant l'exercice des droits de vote en assemblées générales, vous pouvez consulter le détail de nos engagements dans le fichier PDF à télécharger. ([lien vers le document](#))